



Session du 14 décembre 2020
Intervention de Jocelyne Martin
Insertion

Monsieur le Président,
cher-e-s collègues,

Depuis le début de l'année, le nombre de bénéficiaires du RSA a augmenté de façon forte ; une augmentation de 10% sur 11 mois. Les crédits consacrés au versement de l'allocation ont progressé en conséquence. Mais au-delà des données chiffrées et des crédits consacrés aux allocations, nous devons aussi nous intéresser aux conséquences de la crise sanitaire sur les personnes bénéficiaires de l'allocation RSA. Le confinement rend les relations sociales difficiles : freins dans les relations avec l'extérieur, repli sur soi, vie sociale désorganisée, risques psychologiques de plus en plus prégnants.

Pour pallier à ces situations nous devons agir en renforçant notre offre d'insertion, en développant des places pour prendre en charge le flux croissant de nouveaux bénéficiaires. (1 500 bénéficiaires de plus depuis janvier), en développant des dispositifs et des parcours adaptés aux profils des artisans, des entrepreneurs fortement touchés par la crise. Depuis juin, nous vous le demandons !

L'offre d'insertion, l'accompagnement des bénéficiaires, c'est de la responsabilité du département. Nous devons anticiper pour donner des raisons d'espérer, des raisons à se projeter dans l'avenir malgré des difficultés rencontrées.

Le bilan intermédiaire du PDI que vous venez de nous présenter marque une évolution dans la politique d'insertion. De nouvelles perspectives sont fixées et vont dans le sens de nos interventions depuis le début du mandat. Nous sommes partenaires de réponses territoriales (service de location de véhicules, TZC sur le Saumurois).

Mais au-delà de ces annonces, il est nécessaire de construire des réponses très concrètes territoire par territoire. Aujourd'hui le PDI demeure axé sur une approche d'insertion pour les bénéficiaires. L'animation territoriale de l'insertion nécessite d'être renforcée dans une approche partenariale globale pour être encore plus efficace, notamment en améliorant l'instance CLEFOP.

Lors du budget 2021, nous serons attentifs à l'inscription de moyens financiers nécessaires à la conduite d'actions d'insertion supplémentaires pour répondre à chacun des bénéficiaires.

Je vous remercie.